

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA VILLE DE  
GUESNAIN  
Séance du 25 juin 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 juin, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de GUESNAIN s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame LUCAS Maryline à la suite d'une convocation régulière qui lui a été faite le 18 juin 2025 laquelle convocation a été affichée à l'entrée de la MAIRIE conformément à la loi.

**Nombre de membres**

- en exercice : 27
- Présents : 19
- Votants : 25 (dont 6 procurations)

**Présents :**

Madame LUCAS Maryline – **Maire**

Messieurs et Mesdames AMADEI Corinne- CANIVET Bertrand - TAIRA Marylène - Monsieur LAHSEN BEN BRAHIM Mohamed – FERMEN Claudine – PILNIAK Alain - CASPERS Mauricette - **Adjoint**

Mesdames et Messieurs SENEZ Jean-Pierre – DOISY Bernard - KAPOUN Jean-Jacques - KHELIFA Armelle – SAENEN Romuald - MARTIN Nuccia – EZAHOUID Mohamed - BLANCHARD Perrine - DELCAMBRE Chantal - Monsieur MORAWIEC Laurent - DEVRED Sylvain – **Conseillers**

**Absents ayant donné procuration**

Monsieur CARRE Odilon à Madame TAIRA Marylène  
Madame PLANCKE Dorothée à Madame CASPERS Mauricette  
Monsieur LAMBERT Gaston à Monsieur SENEZ Jean-Pierre  
Monsieur DEFAUQUET Gérald à Monsieur SAENEN Romuald  
Madame WILLERVAL Aurore à Monsieur CANIVET Bertrand  
Madame DUCATILLON Béatrice à Monsieur DEVRED Sylvain

**Absents :**

Monsieur GOLA Eric – Madame LEVEQUE Jennifer

**Secrétaire de séance :** Monsieur SENEZ Jean-Pierre

**DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit, en son article L.2121.15, qu'au début de chacune de ses séances, le Conseil Municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaire(s) des auxiliaires, pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations.

Il s'agit de nommer le secrétaire de la séance de ce jour.

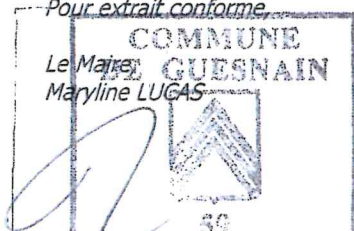
Le Conseil Municipal,  
après en avoir délibéré,  
à l'unanimité :

- **NOMME** Monsieur SENEZ Jean-Pierre, secrétaire de séance.

Fait et délibéré en séance,

Pour extrait conforme,

Le Maire  
Maryline LUCAS



Le Secrétaire de séance,  
Jean-Pierre SENEZ.